Municipalité, administration communale :
nouvelle organisation pour la législature 2011-2016

Lors de sa séance constitutive mardi 28 juin au soir, la nouvelle Municipalité a confirmé l'organisation qu'elle avait proposée en avril dernier. Métamorphose, transports, finances, caisse de pension, développement des énergies, fibres optiques, système de rémunération du personnel, équipements sportifs, chantiers culturels, développement de l'offre dans les domaines du logement, de l'accueil de l'enfance, de la sécurité et des prestations sociales, les chantiers qui attendent la nouvelle législature sont nombreux et complexes. Ils exigeront une équipe soudée, à la recherche de solutions originales pour affronter les enjeux de ces prochaines années.

Pour la législature 2011-2016, la Conseillère municipale et les Conseillers municipaux récemment élus avaient procédé, mercredi 6 avril au soir, à la répartition des directions et à celle des services de l'administration lausannoise. Ces décisions ont été entérinées officiellement lors de la séance constitutive du 28 juin 2011, à l'issue de la cérémonie d'installation des autorités lausannoises.

Voici la composition de la nouvelle organisation municipale (les nouvelles dénominations et les services ayant changé de direction sont soulignés dans le texte) :

Administration générale (5 services) secrétariat municipal, personnel, juridique, développement de la Ville et communication, organisation et informatique	**Daniel Brélaz, syndic** suppléance : Marc Vuilleumier
Sécurité publique et sports (6 services) service administratif, police du commerce, contrôle des habitants, corps de police, protection et sauvetage, sports	**Marc Vuilleumier** suppléance : Florence Germond
Culture et logement (4 services) Culture, logement et gérances, bibliothèque et archives, assurances sociales	**Grégoire Junod** suppléance : Olivier Français
Travaux (6 services) coordination et cadastre, routes et mobilité, urbanisme, architecture, assainissement, eauservice	**Olivier Français** suppléance : Oscar Tosato
Enfance, jeunesse et cohésion sociale (6 services) écoles primaires et secondaires, jeunesse et loisirs, accueil de jour de l'enfance, santé et prévention (qui regroupera au 01.01.2012 les services dentaire, de santé des écoles et de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire), travail et intégration, social	**Oscar Tosato** suppléance : Jean-Yves Pidoux
Finances et patrimoine vert (4 services) financier, révision, achats et gestion des stocks, parcs et domaines	**Florence Germond** suppléance : Grégoire Junod
Services industriels (6 services) développement stratégique, comptabilité et finances, gaz et chauffage à distance, électricité, multimédia, SILcom	**Jean-Yves Pidoux** suppléance : Daniel Brélaz

Soit 7 directions et 37 services.

infopresse

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch

Cette organisation offre plusieurs avantages aux yeux du nouvel exécutif, et notamment une répartition équilibrée des grands dossiers politiques et techniques et une valorisation des compétences de chaque membre de la Municipalité.

Au sein de la direction enfance, jeunesse et cohésion sociale, le service santé et prévention regroupera dès le 1er janvier 2012 les services dentaire, de santé des écoles et de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire. Les institutions théâtre et jeune public ainsi que les écoles de musiques et les musiques actuelles quitteront l'actuelle DEJE pour rejoindre le service de la culture.

La transformation du magasin général des SIL (MAGESI) en un service achats et gestion des stocks pour l'ensemble de la Ville a été rendue possible grâce à un très gros travail de développement transversal effectué par le directeur des SIL lors de l'actuelle législature. La conciergerie des SIL sera séparée de l'actuel MAGESI et rattachée au service du développement stratégique des SIL.

Cette nouvelle législature verra aussi la naissance du service des parcs et domaines, qui regroupera les activités du service des parcs et promenades et de celui des forêts, domaines et vignobles.

un rôle renforcé pour les délégations municipales et la coordination

La nouvelle Municipalité veut renforcer le rôle de ses délégations municipales, structures chargées d'accompagner les dossiers prioritaires, et confier au syndic un rôle accru dans la planification et la coordination générale de leurs travaux. En voici la liste :

- **Délégation aux grands projets – Métamorphose et urbanisme**
  présidée par Daniel Brélaz, composée d'Olivier Français, Grégoire Junod et Marc Vuilleumier, complétée par Jean-Yves Pidoux lors des discussions sur les aspects énergétiques
- **Délégation aux grands projets – Transports**
  présidée par Daniel Brélaz et composée d'Olivier Français, Florence Germond et Jean-Yves Pidoux
- **Délégation aux finances et à la dotation du personnel**
  présidée par Florence Germond et composée de Daniel Brélaz et Olivier Français
- **Délégation à la sécurité et à la prévention**
  présidée par Marc Vuilleumier et composée d'Oscar Tosato et Daniel Brélaz
- **Délégation informatique**
  présidée par Daniel Brélaz et composée de Florence Germond et Jean-Yves Pidoux
- **Délégation aux risques environnementaux**
  présidée par Olivier Français et composée de Jean-Yves Pidoux et Marc Vuilleumier
- **Délégation au personnel**
  présidée par Daniel Brélaz et composée d'Oscar Tosato et Grégoire Junod
- **Commission immobilière**
  présidée par Grégoire Junod et composée de Daniel Brélaz et Olivier Français
- **Relation avec les commerçants**
  présidée par Daniel Brélaz et composée de Grégoire Junod et de Marc Vuilleumier
- **CPCL** : Daniel Brélaz, Oscar Tosato et Florence Germond en seront les délégués de la Municipalité

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00.

Lausanne, le 29 juin 2011